

Vœux 2023 de Mme la maire et des élus locaux - 08 janvier 2023 -

Mesdames, Messieurs, avant tout propos..., je souhaite vous exprimer le plaisir que j'ai de vous recevoir enfin, à l'occasion d'une nouvelle année, après deux ans de conditions sanitaires dégradées qui nous ont éloignés les uns des autres. Ainsi, avec les membres de l'équipe municipale, dans un climat plus clément, mais nécessitant vigilance, je vais pouvoir :

- vous présenter les réalisations de l'équipe municipale et les projets municipaux des prochains mois,
- recevoir et accueillir avec vous les nouveaux Grisyliens, arrivés dans le village depuis 2020,
- remettre les diplômes de la médaille du travail
- récompenser les jeunes diplômés « 2021-2022 » des lycées d'enseignement général, technique et professionnel,
- enfin au terme de notre réunion vais-je pouvoir vous inviter à partager la galette des rois et un verre de l'amitié.

Cependant, avant de développer ce programme, je souhaite remercier de leur présence et de leurs actions partenariales à notre égard :

- Monsieur Alain Richard sénateur,
- Madame Emilie Chandler, notre députée excusée
- Madame Nadine Ninot, présidente de la communauté de communes « Vexin-centre »,

- Madame Anne Fromenteil et Monsieur Paul Dubray conseillers départementaux,
- Monsieur Daniel Fargeot, président de l'Union des Maires,
- Monsieur Benjamin Demailly, président du Parc naturel régional du Vexin français,
- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Marines, l'adjudant chef Flament et la gendarme cheffe Aurélie Sockeel notre référente,
- Mesdames et Messieurs nos partenaires concessionnaires et entreprises
- Madame la directrice des écoles maternelle et primaire du village et les professeurs
- Mesdames, Messieurs les maires, chers collègues,
- Mesdames, Messieurs les élus locaux,
- Mesdames, Messieurs les présidents des associations,
- Mesdames, Messieurs les bénévoles,
- Chers Grisyliens,
- · Chers amis,
- Mesdames, Messieurs.
- Merci à chacune et chacun d'entre vous de contribuer, de participer, de nous aider à enrichir le cadre de vie de nos concitoyens, ceci conjointement avec le personnel de la mairie : cheville ouvrière attentive et efficace de notre vie quotidienne que je remercie tout particulièrement.

Un grand merci à mes adjoints et aux membres du conseil municipal pour leur aide et soutien : sans eux rien ne serait possible ;

- Dans ce contexte positif de deux ans, quels ont été nos premiers pas d'élus à mettre en exergue ?
 - Un premier pas: la mise en place de services de proximité ouverts aux Grisyliens et aux habitants des villages voisins, ainsi:
 - ✓ l'agence postale communale avec de nouveaux locaux et mobiliers, subventionnés en partie par La Poste,
 - ✓ les permanences de vos élus, le samedi matin,
 - ✓ des cabinets de santé, avec à la disposition de toutes et tous : un ostéopathe, des infirmières et une borne de téléconsultation médicale.
 - Sur cet aspect fondamental du service médical auprès des citoyens en milieu rural, il faut noter que nous avons reçu ces derniers mois les candidatures de kinésithérapeutes et d'une infirmière.
 - Pour souligner et faire connaître au plus grand nombre d'entre nous ces moyens de consultations médicales, une communication intense sur les soignants de Grisy a été faite auprès des citoyens et des mairies voisines,
 - ✓ un point relais « France services » démarré avec la maison « France services » de Vigny, est aujourd'hui en passe d'un nouveau développement, via un partenariat avec la maison « France services » de Marines (que je remercie). Ce partenariat va débuter par la formation de trois agents de la mairie à l'accueil et à l'accompagnement numérique de citoyens dans leurs démarches administratives du

quotidien sur : la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, l'impôt, la recherche d'emploi.

Cet espace est également ouvert aux communes voisines.

Point fort sur les médias numériques de la mairie : Twitter, Facebook, ILLIWAP, le site internet du village sont utilisés régulièrement et fidèlement selon leurs besoins d'informations locales par environ 1000 visiteurs souvent vexinois.

- Un second pas: la recherche d'une meilleure sécurité routière avec :
 - ✓ Dès le début du mandat : la vitesse des automobiles limitée à 30 km /h dans les rues du village,
 - ✓ la réfection du tapis routier de la D64, rue du Vexin avec l'implantation de chicanes et de panneaux STOP, exécutées et financées par le service des mobilités du Conseil départemental du Val-d'Oise,
 - ✓ la modification du profil routier de la D22, rue du Gal De Gaulle, exécuté et financé par le service des mobilités du Conseil départemental du Val-d'Oise,
 - ✓ la pose de chicanes dans la rue de Cormeilles financé intégralement par la commune,
 - ✓ Pour la sécurité de tous, la mise en place d'un sens unique dans le haut de la rue de Berval.
- Un troisième pas : la réalisation et l'achat de travaux d'entretien, soit pour les plus importants :
 - ✓ les réfections de voiries et de trottoirs subventionnés en partie par le Conseil départemental du Val-d'Oise,
 - ✓ le relevage de dix tombes abandonnées dans le vieux cimetière et la création d'un ossuaire,

- ✓ la réhabilitation d'un bassin et d'une mare, le curage des dispositifs d'évacuation des eaux de pluies et de ruissellement du village, en particulier ceux liés à la ferme de Berval, souvent confrontée à d'importantes inondations et la rue de Cormeilles,
- ✓ la remise en état du lavoir des Maurois,
- ✓ la pose d'un nouveau revêtement sur la cour de l'école primaire et l'application de jeux au sol pour les enfants,
- ✓ l'implantation d'une grille d'aération de l'église St Caprais et de deux rampes électriques supplémentaires de chauffage.
- *Un quatrième pas* : des achats et travaux liés au cadre de vie et aux conditions de travail, avec la mise en place :
 - ✓ de boîtes à sel dans les rues du village,
 - ✓ d'un second tableau numérique pour l' école , financé à
 50% par le ministère de l'Education nationale,
 - ✓ d'un cabinet de toilettes dans l'école pour les personnes à mobilité réduite,
 - ✓ de trois tables et sièges de pique-nique dans le Parc des Maurois,
 - ✓ pour la propreté du village, de poubelles et bornes de déchets canins.
- Un cinquième pas: l'animation sociale, festive et périscolaire dans le village.

Malgré les contraintes prophylactiques que nous avons tous connues depuis 2020, je tiens à souligner ici :

- ✓ la chance que nous avons avec la création active de liens sociaux qu'assurent nos associations. Ainsi, le foyer rural, le club du 3ème âge, la médiathèque, l'amicale des anciens combattants du village, la garderie périscolaire « Sourigriz » ont maintenu et développé contre vents et marées leurs bénévolats au profit de toutes et tous et bien souvent de villageois voisins. Je tiens avec l'équipe municipale à vivement les en remercier et à les inviter à poursuivre et développer leurs multiples actions.
- ✓ avec conviction, je soulignerais encore les apports positifs des animations festives proposées aux grisyliens et aux villageois voisins par la commission municipale des fêtes : le marché du terroir et de l'artisanat, le marché de Noël, la brocante, l'arbre de Noël des jeunes enfants de Grisy, la chasse aux œufs, les spectacles thématiques pour les grands et petits,

le cinéma en plein air, initié par le Parc naturel régional du Vexin (que je remercie).

Tout ceci sans oublier le goûter et la remise des colis municipaux aux ainés du village que la commission des fêtes et le centre communal d'action sociale organisent chaque année, avec succès.

- Enfin, après ce bilan général de deux ans, je souhaiterais attirer votre patiente attention, en évoquant des projets en cours de réalisation et des perspectives d'investissement pour notre village. Ainsi :

Tout d'abord, le réaménagement de la mairie.

Pour mémoire, l'opération, qui fait l'objet d'un contrat rural, consiste à :

- ✓ Effectuer la réfection de la façade du bâtiment,
- ✓ réhabiliter l'appartement de la mairie, en vue de sa location,
- ✓ changer les ouvrants extérieurs,
- ✓ créer une salle d'archivage à l'étage,
- ✓ permettre l'accès de la salle communale des fêtes aux personnes à mobilité réduite,
- ✓ aménager une salle de stockage pour le matériel nécessaire aux « fêtes et cérémonies »,
- ✓ créer une seconde issue de secours dans la salle des mariages et du conseil municipal.

17 entreprises ont candidaté pour accomplir les études et travaux du contrat pour un montant de : 386 389€ HT, subventionnés par la région lle de France pour sa part à 148 000€ et par le conseil départemental du Val-d'Oise pour 111 000€. Le démarrage des travaux, d'une durée prévisible de dix mois, est prévu en mars 2023.

L'implantation d'une antenne de téléphonie est prévue en 2023 afin d'assurer la couverture mobile de notre village qui à ce jour est en zone grise voire en zone blanche à certains endroits. Les négociations auprès de fournisseurs de téléphonie mobile permettent la pose d'une antenne arbre, financée intégralement par les sociétés Free/Orange. Les contrôles de mesure ou diagnostic que nous jugeons nécessaires seront effectués avant /après l'installation. Cette antenne va générer pour la commune le reversement d'une subvention annuelle de 9000€.

 Autre projet, le Hameau du moulin : source de développement et de recettes financières pour notre village.

Après de multiples écueils, initiés par Mr l'architecte des bâtiments de France, qui retardent encore la mise en œuvre de la viabilisation de douze terrains constructibles, le projet de vente sur plan de onze d'entre eux et le projet de construction d'un centre intercommunal de santé devraient voir le jour cette année.

A l'issue des tracas administratifs, un prêt relais sera alors à négocier pour assurer le financement des premiers travaux de viabilisation, couverts à terme par la vente des terrains.

A noter que le gain recherché par la vente des terrains permettra à la commune de financer à moyen et long terme, avec les aides potentielles de l'Etat, de la région lle de France et du Conseil département du Val-d'Oise, le changement de nos systèmes de chauffage des locaux communaux, *aujourd'hui consommateurs de fioul...*, les lampes à incandescence de notre éclairage public par des lampes à LED, l'isolation thermique de nos locaux communaux et enfin les travaux de rénovation de l'installation électrique, la réfection du clocher, des toits, de la sacristie et du sol de notre église.

Sur le court terme, à l'issue des tracas déjà évoqués, des contacts seront pris : auprès des autorités de santé départementales pour leurs conseils et directives, auprès des communes voisines qui s'engageraient à nos côtés, auprès de la région lle de France et du conseil départemental du Val-d'Oise, en vue d'obtenir de leur part des subventions.

- En ce qui concerne les perspectives 2023, qui ne seront engagées que suivant les possibilités du prochain budget communal, il est envisagé les investissements suivants :
 - ✓ la réfection urgente du toit et l'agrandissement du bâtiment technique des employés communaux, qui feraient l'objet pour une partie d'une subvention de l'Etat,
 - ✓ la réfection de la terrasse et de l'escalier de la salle communale des fêtes, indispensable pour la sécurité de tous
 - ✓ un audit d'un architecte du patrimoine sur les travaux à mener par étapes sur l'église St Caprais,
 - ✓ l'implantation d'une borne de recharge de véhicule électrique financée par le syndicat d'énergies du Vald'Oise,
 - ✓ la pose de deux candélabres dans la sente du lavoir St Caprais,
 - ✓ l'aménagement des cabinets de santé « infirmier et ostéopathe » afin d'être aux normes exigées par l'ordre des infirmiers,
 - ✓ l'implantation d'une feu récompense dans la rue du gl De Gaulle,
 - ✓ la rénovation et l'enrichissement de l'aire de jeux des enfants, dans le Parc des Maurois,
 - ✓ la mise sous ampoules LED de l'éclairage public de la place de l'église.

Par contre, compte tenu des possibilités budgétaires déjà passablement écornées par l'inflation en cours et les augmentations prévues des dépenses liées aux consommations, *volontairement amoindries depuis octobre 2022*, du fioul de chauffage, de celles de

l'éclairage public et des locaux communaux, les investissements concernant l'accès de l'église aux personnes à mobilité réduite, la création et la réfection des tapis routiers de la rue de L'Isle et de l'entrée du camping des Maurois sont d'ores et déjà reportés.

Avant de clore ce long exposé, indispensable à mes yeux à l'occasion de cette première assemblée, je souhaite avec l'équipe municipale lancer un appel pour :

- ✓ la sécurité des biens et la sérénité de tous,
- ✓ l'animation de secours de sauvegarde en cas de dysfonctionnement grave au sein de notre village ou mise en place d'un plan communal de sauvegarde.

Il s'agit là de mettre en place une dizaine de référents grisyliens volontaires, chargés d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité dont ils seraient témoins.

Ils seraient le relais des conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des habitants de leur quartier, en liaison avec un référent de la gendarmerie de Marines.

J'invite les personnes intéressées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou de Jérôme Foucault, conseiller municipal. Cinq d'entre vous se sont déjà portés candidat. Une prochaine réunion d'information avec la gendarmerie aura lieu début 2023. *Nous comptons sur vous!*

Cette fois pour achever mon propos, je tiens à vous remercier de votre patience, de votre écoute, de votre participation active à la vie de notre village.

En ce début de nouvelle année en mon nom, au nom des membres du conseil municipal et du personnel de la mairie, je présente à chacune et chacun nos meilleurs vœux pour vos vies personnelles, familiales, amicales et professionnelles. En avant pour 2023! A présent, je propose à Estelle Devicque-Fournier de remettre les récompenses aux jeunes diplômés, à Eric Gaudfrin de remettre les diplômes de médailles du travail, à Bernard Schweitzer d'accueillir et de nous présenter les nouveaux Grisyliens, arrivés dans le village depuis 2020 et à Jean Pierre Génisset, représentant le Foyer rural de remettre les lots du calendrier de l'avent.